S92.XX fracture du pied, sauf la cheville

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S92

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	20890	17797
dont cas avec diagnostic isolé	12788	12788

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	41.0	40.9
Age médian	40.79	40.62
Proportion des accidents professionnels	20%	18%
part des femmes	48%	49%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	6044	2693
Médiane des prestations	818	650
10% des cas ont des prestations inférieures à	140	131
10% des cas ont des prestations supérieures à	11208	4641
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	78%	67%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	15699	7967
Médiane des prestations	2486	1846
10% des cas ont des prestations inférieures à	182	166
10% des cas ont des prestations supérieures à	26326	16394
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	74%	65%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	13152	10499
Part de cas avec indemnité journalière	63%	59%
Médiane des prestations	81	58
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	51	34
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	11	7

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	4	1
Nombre moyen de cas avec IR par année	92	26
Part de cas avec IR	0.4%	0.1%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.1%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	28%	20%
Somme des degrés d´invalidité par année	2603%	512%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	2%	1%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 7345 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S92.XX
en 2016-2020, dont 5104 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S92.XX fracture du pied, sauf la cheville

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S92

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

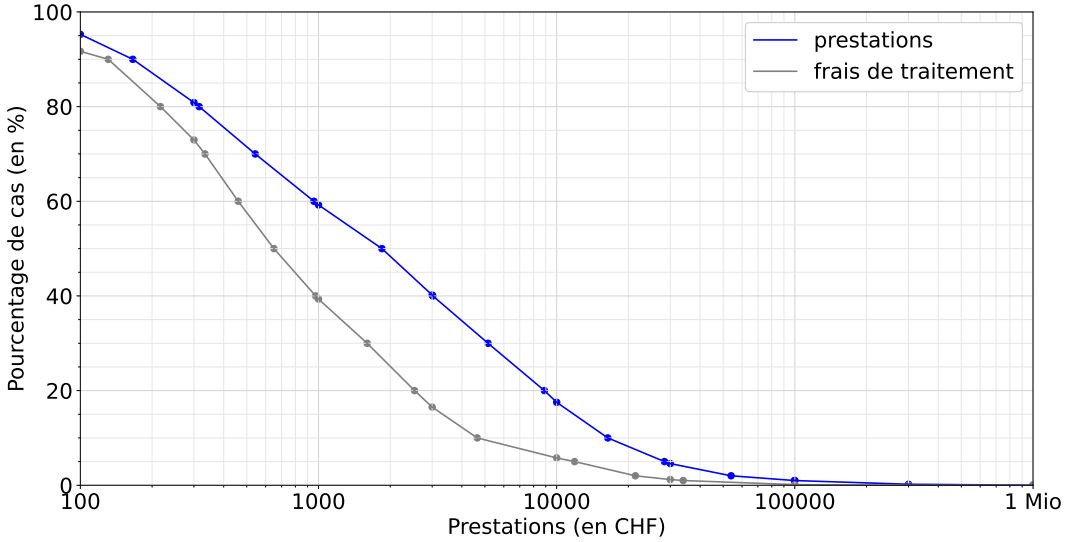

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

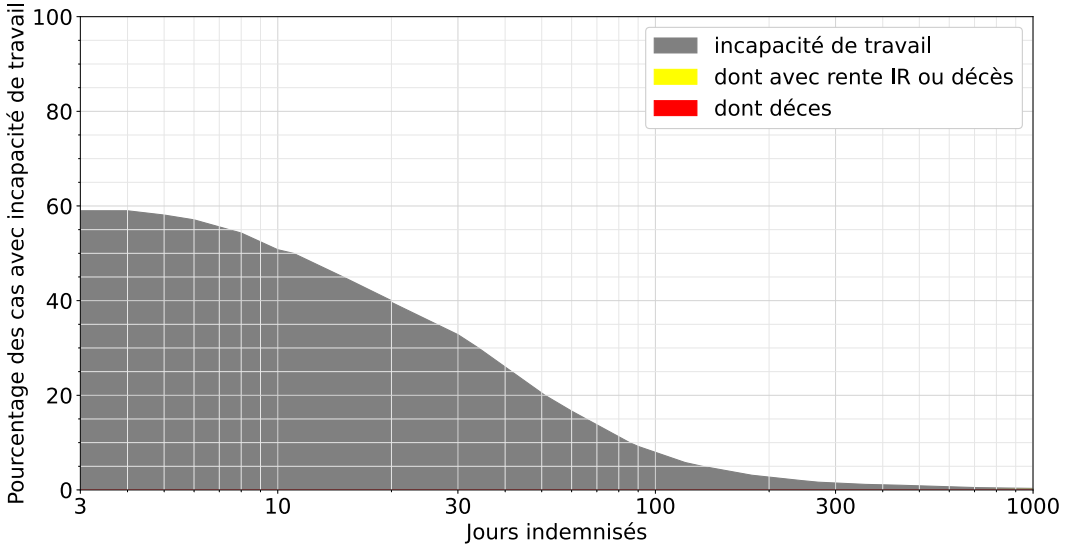

Exemple de lecture:
Après trois mois,9 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.1% des cas, dont 0.1% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.